



TP ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADVF) - ARLES

LIEU
4, avenue Victor
Hugo
13200 Arles

DURÉE
7 mois
35 h / semaine

TAUX DE RÉUSSITE
95 % sur les 3
dernières sessions

TAUX DE SATISFACTION
9 / 10

PRIX
Nous consulter

Objectifs de la formation

L'assistant de vie aux familles contribue au bien être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.

A l'issue de la formation le participant sera en capacité :

- D'établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- De prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier.
- D'entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- D'entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- D'établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.
- De prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- De Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.
- D'aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- D'assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

Nature de la formation

Action de formation certifiante.

Prérequis

- Avoir un réel intérêt pour l'accompagnement de personnes en situation de dépendance et de vulnérabilité.
- Avoir une facilité pour communiquer et des dispositions pour les relations humaines.
- Être mobile.
- Aptitude médicale au travail auprès de personnes dépendantes.
- Savoir s'exprimer correctement à l'écrit comme à l'oral.

qualités requises

Empathie, organisation, capacité d'adaptation, patience, qualité d'écoute, implication.

Modalités pédagogiques

La formation est dispensée sous forme d'ateliers collectifs et

L'ADVF EN CHIFFRES

Taux de recommandation : **N / A**

Taux d'insertion à l'emploi : **29 %**

DATES DE RÉALISATION

10 janvier 2022

12 juillet 2022

DATES INFORMATION COLLECTIVE

01, 08 et 15 décembre 2021

DÉLAI D'ACCÈS

**15 jours avant le début
de la formation.**

MODALITÉS D'ACCÈS

**Réunion d'information collectives.
Positionnements sur les prérequis.
Entretiens individuels.**

MODALITÉ D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le PFPA est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Prenez contact avec notre **Référente Handicap Mme RIPERT** (m.ripert@pfpa-formations.com) afin d'étudier les possibilités de compensations et/ou aménagements disponibles.

PUBLICS

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi sans qualification, dont la qualification est obsolète ou en reconversion professionnelle.



individuels.

Programme

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP 1

ASSISTER LES PERSONNES DANS L'ENTRETIEN DE LEUR CADRE DE VIE ET DANS LA PRÉPARATION DE LEUR REPAS :

- Établir une relation professionnelle.
- Organiser avec la personne les tâches domestiques.
- Prévenir les risques et/ou d'accidents domestiques et travailler en sécurité.
- Mettre en œuvre les techniques professionnelles appropriées dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses.
- Respecter les goûts, les habitudes et les ressources de la personne accompagnée.

CCP 2

ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LES ACTES ESSENTIELS DU QUOTIDIEN :

- Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Organiser avec la personne les actes à accomplir.
- Prévenir les risques, face aux situations d'urgence et/ou mettre en place un relais.
- Contribuer à l'autonomie, physique, intellectuelle et sociale de la personne accompagnée.

CCP 3

RELAYER LES PARENTS DANS LA PRISE EN CHARGE DE LEURS ENFANTS À DOMICILE :

- Établir le contact et assurer le relais des parents.
- Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants.
- Accompagner les apprentissages de base des enfants et leur socialisation dans leurs activités.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ASPECTS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLES SONT TRAITÉS TOUT AU LONG DE LA FORMATION :

Responsabilité sociale et citoyenneté, prise en compte des enjeux du Développement Durable, du principe d'égalité femme/homme, du principe de non-discrimination et d'égalité des chances sont abordés de manière régulières et selon le contenu de formation imposé par le référentiel de l'examen.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION

Tout au long de la formation par des mises en situations et des entretiens techniques, puis évaluation formative et préparation à la certification sur les domaines de compétence.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

CERTIFICATION

Les différentes épreuves permettent aux jurys de vérifier le niveau de maîtrise du candidat sur l'ensemble des compétences pour l'exercice des activités visées. L'entretien final permet d'échanger sur l'expérience et la pratique acquise tout au long de la formation à partir de fiches descriptives des pratiques professionnelles.

Chaque CCP peut être obtenu indépendamment des autres, l'obtention d'une certification est valide à vie. Le délai d'obtention du titre complet est de 5 ans à compter de la date d'obtention du premier CCP.

DÉLIBÉRATION DE L'ENTRETIEN FINAL SUR LA BASE DU :

- Livret des évaluations passées en cours de formation.
- Le Dossier Professionnel.

MÉTIERS / SUITE DE PARCOURS

Emploi direct : Auxiliaire de vie, Assistant de vie, Garde d'enfants, Accueillant familial, Agent à domicile, Auxiliaire de vie sociale.

Passerelles et Équivalences : Nous consulter

Poursuite de parcours :

CAP AEPE – Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

CAPA SAPVR – Services aux personnes et vente en espace rural.

DEAES – Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social.

DEAF – Diplôme d'état d'assistant familial.

DEAS – Diplôme d'état d'aide-soignant.

DEAP – Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

VALIDATION

Certification par la DREETS :

Titre professionnel de niveau III.

Certification SST.

COÛT - FINANCEMENT

Formation prise en charge par la Région Sud.

Formation éligible au CPF.



CONTACT

Coordinateur : Stéphane ALCANTUD

Formatrice Référente : Magali RIPERT

4, avenue Victor Hugo • 13200 Arles • 04 90 96 01 19 • info@pfpa-formations.com

